

*Initiatives ministérielles*

• (1200)

J'ai de plus en plus l'impression que nous sommes des dupes, que nous sommes bonasses. Nous obtenons toujours aux requêtes des autres pays. Cette question pourrait faire l'objet d'un autre débat, mais il reste que nous nous plions aux demandes des autres pays. Qu'avons-nous en retour? Rien, sauf quelques remerciements. C'est on ne peut plus évident.

Je lisais l'autre jour que la loi américaine de l'agriculture qui sera en vigueur en 1990 ne serait pas modifiée d'un iota par rapport à celle de 1985 au chapitre des subventions versées aux agriculteurs des États-Unis. Ce qui n'empêche pas les Américains de nous dire quoi faire et quoi ne pas faire en matière d'aide à l'agriculture. Face à leurs critiques, nous avons déclaré: «C'est d'accord, ce sera comme vous voudrez.» Le tout sera fait aux dépens des agriculteurs, qui perdront jusqu'à 25 à 27 millions de dollars par année.

Voilà un programme qui ne stimulera pas la production. Voilà un programme qui a déjà bien servi la régularisation du marché, mais auquel bien peu d'agriculteurs auront dorénavant recours. Voilà ce qui est inquiétant.

Lors des discussions du GATT en avril, le gouvernement a donné son accord à une proposition de gel de l'aide à l'agriculture. Voilà que nous jouons de nouveau les dupes en disant au reste du monde: «Nous ferons mieux que bloquer les subventions, nous allons les réduire, même si nous sommes les seuls à le faire.»

Quant à l'autre question, j'y ai peut-être déjà répondu. Ce programme a-t-il des équivalents aux États-Unis? Non, il n'en a pas. Ces derniers ont adopté leurs propres programmes de financement et je n'ai pas l'impression qu'ils vont les réduire. Il est inacceptable que nous soyons les seuls à réduire nos subventions. Qu'ils en fassent autant. Mais ce n'est pas le cas.

Où est notre courage? Allons-nous nous croiser les bras et nous taire, ou bien allons-nous dire à ceux qui nous pointent du doigt: «Non, c'est quelque chose que nous voulons faire pour l'agriculture au Canada. C'est quelque chose qui sera d'un bon rendement et pour laquelle nous sommes prêts à nous battre.» Les agriculteurs trouvent qu'ils ont donné leur part. Ils ne refusent

pas de partager le fardeau commun du déficit. On leur a dit que la lutte contre le déficit se ferait grâce à la taxe d'accise et que les programmes de soutien des producteurs laitiers y contribueraient également.

Les producteurs savent qu'à cause d'événements qui ne plaisent pas du tout au gouvernement et qu'il combattra avec succès, j'espère, le porc, la crème glacée et le yaourt du Canada sont frappés de droits compensateurs. Nous avons essayé d'obtenir que le Canada soit soustrait aux dispositions de l'*Omnibus Trade Bill* américain, avant de signer l'accord commercial, l'hiver dernier, mais nous n'avons pas réussi. Aujourd'hui, nous en payons le prix.

Je demande au gouvernement de remettre ces questions sur le tapis encore et encore avec nos voisins du Sud. J'exhorte le ministre à faire dresser une liste de leurs programmes de soutien qui soit aussi complet que la leur pour que nous puissions renégocier ces points.

On se pose une autre question: Le gouvernement consulte-t-il le secteur agricole, écoute-t-il seulement les avis que lui donnent ceux qui sont touchés par les décisions? Je sais qu'il a tous les renseignements nécessaires, mais j'ignore s'il en prend connaissance. Je ne sais pas s'il écoute ou s'il entend.

Les agriculteurs me demandent, plus souvent qu'auparavant, si le gouvernement connaît encore le sens du mot «consultation». Je réponds: «Je n'en ai pas l'impression. Personne ne semble vouloir parler. Personne ne semble vouloir écouter.»

Je vais citer une lettre que l'Association ontarienne des producteurs de maïs a adressée le 20 septembre au ministre de l'Agriculture.

*L'Ontario Corn Producers Association* demande respectueusement que le projet de loi visant à modifier la Loi sur le paiement anticipé des récoltes ne soit pas adoptée sous sa forme actuelle.

Nous demandons que soient maintenus les programmes actuels de paiement anticipé des récoltes, avec la disposition relative aux prêts sans intérêt, au moins durant la campagne agricole de 1989-1990.

Pendant l'année qui vient, notre association et d'autres organismes agricoles devraient avoir des consultations avec le gouvernement fédéral afin de mettre au point des solutions acceptables en remplacement des programmes actuels de paiement anticipé des récoltes.

L'impossibilité de conclure des ententes pour l'année 1989-1990 causera des difficultés financières à de nombreux producteurs qui ont préparé des états des mouvements de leur trésorerie pour 1989-1990 et qui ont obtenu du crédit pour la campagne agricole à venir sur la base de la poursuite présumée du programme de paiement anticipé.